



Gouvernement
du Canada

Projet de recherche
sur les politiques

Government
of Canada

Policy Research
Initiative

Une étude des océans du monde

Stratégies à l'échelle internationale
visant à gérer la diversité et les
incidences sur l'acculturation de la
deuxième génération

Document de discussion

Stuart Sykes
Projet de recherche sur les politiques

Troisième d'une série de trois articles sur la
deuxième génération au Canada et la situation
internationale

Mai 2008

Projet du PRP
Diversité culturelle

Canada

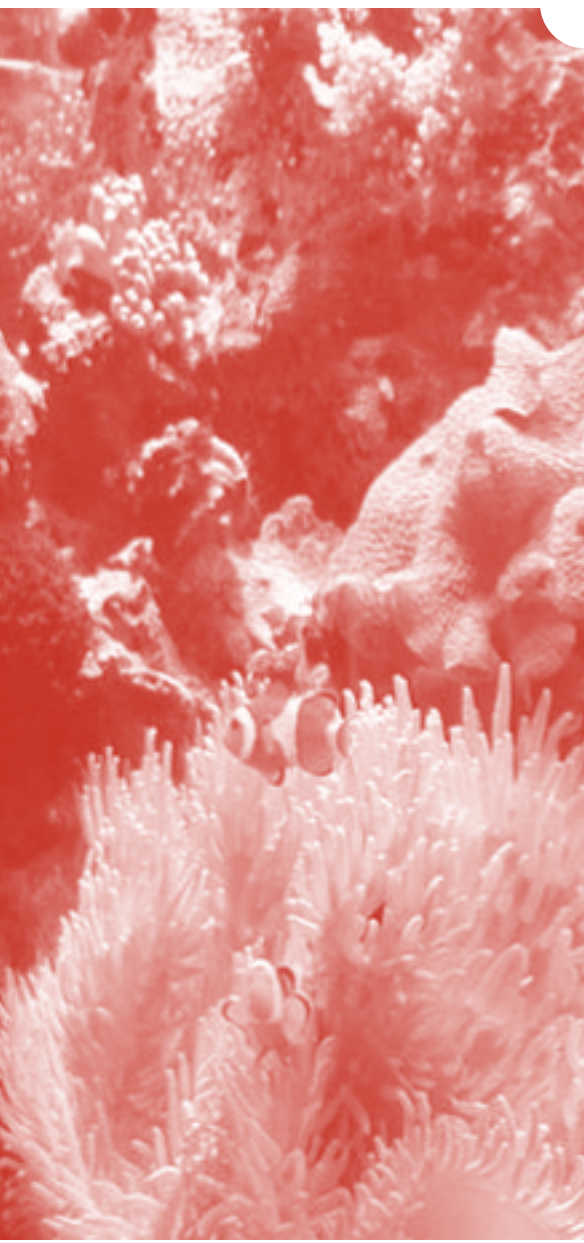


Table des matières

Introduction.....	5
Un cadre d'évaluation	6
L'océan : les facteurs contextuels sociétaux	7
Les récifs : le « milieu social ».....	7
Le cadre d'analyse : les différents types d'acculturation	8
Conclusions des premier et deuxième articles touchant « l'environnement d'acculturation » et les expériences de vie de la « nouvelle » deuxième génération au Canada	10
L'expérience internationale : des mises en garde s'imposent.....	10
L'Europe de l'Ouest et l'Union européenne : une mer tumultueuse	11
Les Pays-Bas : un État multiculturel par accident.....	12
Le Royaume-Uni : débats et déchirements.....	13
La France : l'État multiculturel monoculturel.....	16
L'Australie : des enjeux de nature différente	19
Les États-Unis : une question de race, de classe sociale et d'intégration segmentée	21
Les implications de l'expérience internationale pour le Canada	23
L'Europe d'aujourd'hui est-elle le Canada de demain?.....	24
L'expérience australienne : des leçons de l'autre bout du monde?	24
Une participation des communautés ou une approche ciblée? Les difficultés découlant de modèles nationaux distincts	25
Poser les bonnes questions : la signification du concept de citoyenneté	26
Conclusion	27
Notes	28

Remerciements

Merci à Patrimoine canadien de son soutien financier. Je remercie également Thomas Townsend et Natalie Poirier pour leurs commentaires et leur aide dans la rédaction de cet article. Finalement, j'aimerais remercier Jean Lock Kunz pour son dévouement et son soutien dans la réalisation de cet article et des autres articles de cette série. Sans sa contribution, ces articles ne seraient pas d'aussi bonne qualité. Cela dit, l'auteur est seul responsable de toute erreur ou omission et les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Projet de recherche sur les politiques ou du gouvernement du Canada.

Le présent rapport est accessible sur le site web du PRP à l'adresse suivante :

<www.recherchepolitique.gc.ca>

Des copies papier du présent rapport sont disponibles. Vous devez en faire la demande à l'adresse suivante :

Projet de recherche sur les politiques
56 rue Sparks, 1^{er} étage
Ottawa, ON K1P 5A9

Tél. : 613-947-1956

Télec. : 613-995-6006

Courriel : <questions@prs-srp.gc.ca>

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication, veuillez envoyer un message par courriel à : <copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca>

PH4-46/2008F-PDF

ISBN 978-0-662-08674-1

Concepts et définitions

Les trois articles de cette étude se concentrent sur la recherche portant sur la deuxième génération. Bien que limités dans la profondeur de leur analyse, ils présentent des résultats susceptibles de nourrir une discussion sur les enjeux émergents et les lacunes en matière de recherche. Cela dit, la recherche portant sur l'intégration des enfants d'immigrants, qu'ils soient de deuxième génération ou non, peut être utile dans certains contextes. Lorsque ce sera pertinent, les résultats de recherche feront l'objet d'une analyse qui respectera les définitions et les liens décrits plus bas.

Les Canadiens de deuxième génération

Tout au long de cet article, nous utilisons l'expression « Canadien de deuxième génération » plutôt que « immigrant de deuxième génération ». Cette décision arbitraire est le choix de l'auteur, qui voit dans l'expression « immigrant de deuxième génération » une appellation inappropriée. Les gens sont immigrants ou non. Si une personne est née ici, elle est canadienne. Dans leur usage courant, cependant, les expressions Canadien de deuxième génération et immigrant de deuxième génération sont interchangeables.

Les immigrants de la génération 1,5

La distinction entre les « Canadiens de deuxième génération » nés au pays et les « immigrants de la génération 1,5 » est complexe. La génération 1,5 est constituée de personnes nées à l'étranger mais qui ont passé la majeure partie de leur enfance dans le pays d'accueil. Généralement, elles ont immigré au Canada avant l'adolescence. Cette définition inclusive englobe des personnes aux expériences et caractéristiques variées, ce qui présente des difficultés. Non seulement doit-on tenir compte des enjeux liés aux différentes cohortes mais les études utilisent des catégories d'âge différentes dans l'identification des membres de la génération 1,5. Ceci est particulièrement important puisque l'âge au moment de l'immigration influence la qualité de l'intégration initiale.

Malgré ces difficultés, la recherche démontre que de nombreux immigrants de la génération 1,5 présentent des attributs et des résultats semblables aux membres de la deuxième génération, surtout ceux qui ont vécu une part importante de leur jeunesse au Canada.

Les minorités visibles

Selon la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, le terme « minorité visible » renvoie aux personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Tel qu'expliqué précédemment, l'histoire des membres de la deuxième génération n'est pas une simple histoire d'immigrants. Il semble que le statut de minorité visible sera un attribut important des jeunes de la deuxième génération de l'avenir et qu'il sera associé, comme nous le verrons, à des défis de taille. En conséquence, les résultats de recherche concernant les minorités visibles sont pertinents dans le cadre de cette étude sur la deuxième génération.

Introduction

Le récit de vie des immigrants comporte deux grands pans : l'expérience des immigrants adultes et celle de leur progéniture. On a beaucoup écrit sur les obstacles que rencontrent les nouveaux arrivants dans leur adaptation à leur terre d'accueil, surtout en raison d'une maîtrise imparfaite de la ou des langues officielles du pays hôte, de différences culturelles, de la dévalorisation des titres de compétence et de l'expérience acquise dans leur pays d'origine, et de l'absence de réseaux sociaux.

Par contre, le vécu de la deuxième génération (c.-à-d. les personnes nées de parents immigrés) et de la génération 1,5 (c.-à-d. les personnes ayant immigré généralement avant le début de l'adolescence) est souvent présenté de manière positive et ont plusieurs traits communs*. Ayant passé leur jeunesse dans leur pays d'adoption, ces personnes n'auraient pas eu à subir les mêmes épreuves que leurs parents immigrés. Certes, en tant que jeunes, il leur faut tout de même réconcilier les valeurs de leur pays d'origine, que conservent leurs parents, avec celles du pays qu'ils habitent. Le défi est considérable, d'autant plus qu'ils doivent apprendre à concilier ces influences au moment où ils commencent à vivre les difficultés inhérentes à la transition à l'âge adulte. Il reste que, dans l'ensemble, les membres de la deuxième génération devraient mieux réussir que leurs parents et s'intégrer pleinement à la société, grâce en partie à leur persévérance et à l'insistance de leurs parents pour qu'ils excellent dans la société en général. C'est ainsi que les choses doivent se passer, en théorie.

Depuis quelques années, cependant, l'expérience de la deuxième génération donne matière à débat. La composition raciale et ethnique de ce groupe s'est profondément transformée à mesure que les pays sources d'immigration ont changé. D'autre part, de récentes études menées au Canada et dans d'autres pays qui accueillent des immigrants ont montré que l'intégration ne se passe pas toujours de la manière décrite ci-haut et qu'il faut tenir compte des difficultés d'intégration sociale plus générales que doivent surmonter les Canadiens de la deuxième génération qui appartiennent à une minorité visible. Dans l'ensemble, pour ce groupe, les sentiers de l'intégration paraissent s'écarter de la stricte expérience de l'immigrant et croiser l'ethnicité, la culture et le statut socio-économique. De plus, dans un monde de plus en plus interconnecté, les événements internationaux ont souvent, chez nous, des répercussions qui doivent aussi entrer en ligne de compte dans le parcours d'intégration. Cela est particulièrement vrai des jeunes d'aujourd'hui, si à l'aise avec les technologies de l'information. Pour toutes ces raisons, il est clair que le temps est venu de jeter un second regard sur la deuxième génération.

Ce texte est le dernier d'une série de trois articles qui analysent la « nouvelle » deuxième génération au Canada et tentent de tirer des enseignements pour le Canada de l'expérience internationale. Le premier article présentait un cadre d'intégration pour l'évaluation de la recherche disponible. Les auteurs l'ont utilisé pour évaluer l'environnement d'intégration existant au Canada. À l'aide de ce cadre d'analyse, le deuxième article analysait la recherche disponible sur la question de l'intégration des membres de la deuxième génération à la société canadienne, en s'attardant à la situation des enfants d'immigrants provenant de pays non européens. Si de nombreuses études existaient déjà sur le sujet, aucune n'avait encore

* Cet article amplifie un article antérieur de Jean Kunz et Stuart Sykes intitulé « *A Second Look at the Second Generation* ». L'article original est paru dans le volume 5, n° 1 de la revue *Diversité canadienne*.

fait ressortir les points communs entre les expériences de différentes personnes. En examinant la situation vécue dans d'autres pays et en soulignant les expériences de réussite, cet article fournit des renseignements additionnels en vue de soutenir des décisions de politiques publiques.

Un cadre d'évaluation[†]

Le premier article de cette série de recherches présente un cadre d'évaluation qui décrit la façon dont la deuxième génération s'intègre et en donne les raisons. Pour évaluer les défis rencontrés par les membres de la deuxième génération, il est utile de définir le processus d'adaptation personnelle et celui de l'intégration sociale plus vaste (défini comme un processus d'« acculturation » dans le reste du document et décrit à l'encadré 1) comme étant le produit d'interactions entre deux éléments : les traits personnels et les facteurs environnementaux externes.

Encadré 1 : Le concept d'acculturation

Le concept d'acculturation, qui trouve ses racines dans les domaines de la psychologie et de la sociologie, renvoie à la façon dont les membres d'une société et la société elle-même s'adaptent de façon à trouver un équilibre. Ce processus est réciproque. Les personnes ajustent certaines facettes de leur identité pour se conformer à des normes et des influences sociétales plus larges. La société d'accueil modifie quant à elle ses structures afin de clarifier ses attentes et de montrer les chemins menant à une plus grande intégration sociale. Avec le temps, les caractéristiques des personnes, ou d'un groupe de personnes, peuvent modifier ces attentes sociales.

On s'entend généralement pour dire qu'il existe divers processus d'acculturation et d'adaptation. Pour les personnes, la perte de leur culture n'est pas inéluctable, pas plus que l'homogénéisation de la société en général. Habituellement, chez une personne, deux dimensions de l'identité passent par un processus d'adaptation. La première, l'adaptation psychologique, désigne des caractéristiques internes comme un nombre peu élevé de problèmes psychologiques, une bonne estime de soi et une satisfaction face à la vie en général. La seconde, l'adaptation socioculturelle, renvoie à la qualité des relations entre la personne et son contexte socioculturel, telles que représentées par les attitudes face à l'école, l'absence de mauvais comportements dans la communauté et d'autres interfaces semblables.

Tel qu'analysé en profondeur dans ce premier article, certaines conditions dans l'environnement et certaines formes d'interactions sociales influencent le processus d'acculturation des personnes, aussi appelé « stratégie », dans lequel une personne choisit une voie précise en réponse à certains intrants. Sans porter de jugement sur cette approche, les autres articles de cette série y compris celui-ci, utiliseront l'expression « type d'acculturation » pour décrire les processus et résultats d'acculturation. Cette expression ne précise pas si la personne peut contrôler le processus d'acculturation ou non.

Source : John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder (dir.), Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation across National Contexts, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, p. 3-14.

Les traits personnels, comme la maturité émotionnelle, l'intelligence, les aptitudes positives et les connaissances (y compris le capital humain) jouent un rôle d'une grande importance. En effet, ils déterminent la façon dont les gens perçoivent leur environnement externe et y

[†] Pour obtenir plus d'information sur ce modèle et la recherche connexe, veuillez consulter le premier article de cette série intitulé : « Une histoire de récifs et d'océans : un cadre pour l'analyse de la « nouvelle » deuxième génération au Canada »

réagissent. Ainsi, même si les influences externes poussent à l'adoption d'une forme d'acculturation, elles ne sont pas forcément déterminantes.

On peut comparer l'océan dans lequel vit un poisson aux facteurs sociétaux contextuels alors que le « milieu social » pourrait se comparer aux récifs dans lesquels le poisson vit ses expériences.

Cela dit, la recherche démontre que certains facteurs externes sont souvent très puissants. De façon générale, ces facteurs peuvent être divisés en deux catégories distinctes, mais reliées entre elles : d'une part les facteurs contextuels sociétaux, qui forment la toile de fond et donnent un contexte aux expériences de vie de la génération et, d'autre part, le « milieu social », qui est l'environnement plus immédiat qui produit les stimuli externes touchant directement la génération. Si l'on

utilise une analogie, on pourrait comparer l'océan dans lequel vit un poisson aux facteurs contextuels sociétaux alors que le « milieu social » pourrait se comparer aux récifs dans lesquels le poisson vit ses expériences.

L'océan : les facteurs contextuels sociétaux

Les facteurs contextuels sociaux fixent les limites et les normes qui déterminent les préférences d'une société. Comme le font les courants dans un océan, les attitudes et les attentes sociales à l'égard du concept de citoyenneté et de la façon dont les groupes culturels devraient être liés à la société déterminent de manière évidente et encouragent fortement certaines voies d'intégration. Ces attitudes sont d'abord le produit de deux facteurs : l'histoire et le cours des événements¹. L'histoire d'un pays définit son caractère et ses attitudes. Le cours des événements précise ensuite les attitudes gouvernementales et sociétales, qui peuvent différer considérablement entre certains groupes². La politique intérieure et internationale contribue peut-être aussi à définir le contexte sociétal du pays d'accueil. De nouvelles pressions et de nouveaux clivages sociaux peuvent découler de ces facteurs, soit par l'expression des attitudes décrites ci-dessus par la société élargie, soit par l'adhésion générale à des valeurs ne correspondant pas aux croyances culturelles de certains membres des groupes minoritaires.

La perception de discrimination est un facteur conceptuel sociétal particulièrement important. Elle peut influencer considérablement le processus d'acculturation, en particulier si elle est perçue comme étant appuyée ou du moins tolérée par la société en général. De telles perceptions sont peut-être le facteur qui contribue le plus à des types d'acculturation peu satisfaisants³.

Les récifs : le « milieu social »

Le milieu social est formé des influences et des attitudes vécues dans le cadre des relations et des activités de la vie quotidienne, ce qui inclut les attitudes et les idées exprimées par la famille, les amis, les pairs et les collègues de travail, que ce soit à la maison, à l'école ou dans le milieu de travail. Les médias font également partie du milieu social. Chose intéressante, ils servent à transmettre de l'information entre les acteurs d'une société et le milieu social tout en étant eux-mêmes un acteur à part entière, ce qui les rend uniques⁴.

* Ces caractéristiques sont dignes d'intérêt. Les tables rondes régionales du PRP examinant l'avenir du multiculturalisme dans le Canada du XXI^e siècle accordent une place importante au rôle des médias.

Le milieu filtre les facteurs sociétaux plus vastes tout en intégrant l'environnement économique et social dans lequel évoluent les membres de la deuxième génération. Ce processus aide à définir leurs attitudes et leurs attentes envers l'héritage culturel des parents et la société en général[§].

Cela dit, le milieu évolue constamment et subit l'influence de la société en général. Par ailleurs, les actions combinées de plusieurs personnes influencent non seulement l'individu, mais le milieu lui-même. Par exemple, les compétences langagières et les résultats sur le marché du travail des parents d'enfants de la deuxième génération ont un effet sur les relations hiérarchiques à la maison qui, si elles sont ébranlées, sont associées à la délinquance et à l'intégration à des groupes marginaux⁵.

Le « capital ethnique » est un élément du milieu social particulièrement influent* qui peut avoir des effets positifs ou négatifs sur l'acculturation.

Le « capital ethnique » est un élément du milieu social particulièrement influent⁶ qui peut avoir des effets positifs ou négatifs sur l'acculturation. Jusqu'à présent, cependant, cette question n'a été étudiée qu'indirectement par les chercheurs en politiques dans le cadre d'études sur les effets des changements dans les pays sources sur la reconnaissance de l'expérience et des titres de compétence acquis à l'étranger⁷.

Le cadre d'analyse : les différents types d'acculturation

Les résultats de la deuxième génération résultent des interactions entre les attentes individuelles et les attitudes de la société en général.

Combinées, les influences sociales déterminant les attitudes personnelles et les caractéristiques sociétales qui influencent l'accueil réservé par la société à la deuxième génération interagissent d'une manière qui permet de définir la façon dont la deuxième génération s'intègre à la société (voir la figure 1). En résumé, différents facteurs interagissent de plusieurs façons pour déclencher l'adoption de différents types d'acculturation⁸ :

L'acculturation sélective – Grâce au soutien des parents et de la communauté ethnique ainsi que des contacts avec les influences sociétales en général, les individus définissent leur identité en puisant des caractéristiques de chaque culture. Ce type d'acculturation est associé à une adaptation psychologique et socioculturelle et à une intégration sociale vers le haut.

L'acculturation consonante – Un contact restreint avec les influences sociétales en général associé à des liens solides avec la communauté ethnique et, souvent, la pression exercée par les parents amènent les individus à s'orienter vers leur communauté ethnique. Bien que ce type d'acculturation entraîne des mesures d'adaptation psychologique positives (comme l'estime de soi, etc.), il entraîne également une intégration socioculturelle moins réussie et une fausse intégration dans la société en général.

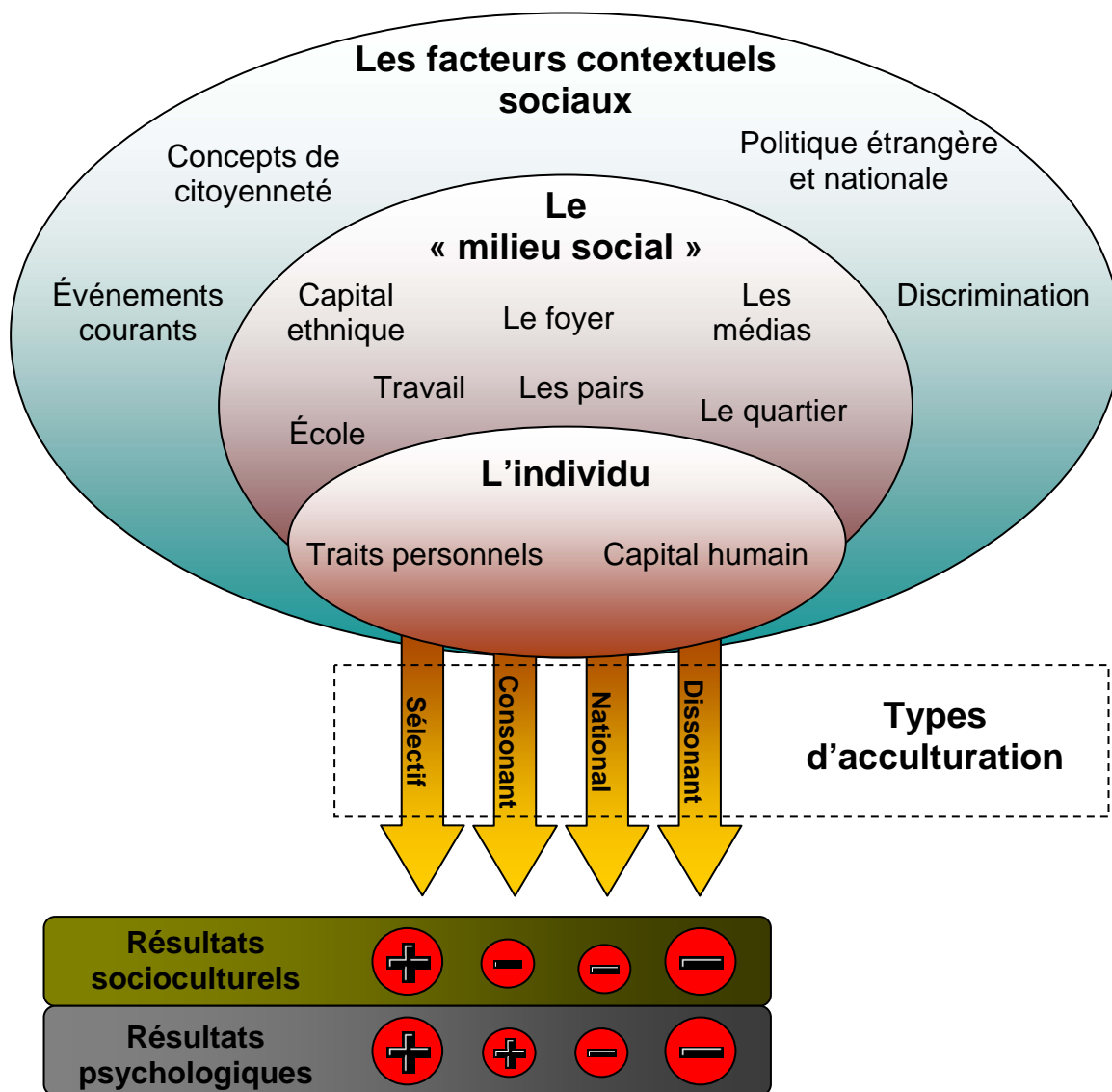
Acculturation nationale – Souvent poussés par les attentes parentales et culturelles envers une intégration complète et le « succès » au sein de la société et appuyés par des préférences sociétales marquées pour l'assimilation, les individus visent à s'intégrer à la

[§] Il est à noter que la perception de ce qui est « caractéristique de la majorité » varie selon le lieu.

société nationale en général. Ceux qui choisissent ce modèle s'intègrent moins bien, au plan psychologique et socioculturel, que ceux qui optent pour le modèle d'intégration sélective.

L'acculturation dissonante – L'hostilité de la société en général, souvent associée à la dégradation des relations hiérarchiques à la maison et à un faible attachement culturel amène les individus à s'intégrer à une classe sociale défavorisée. Ce type d'acculturation donne les pires résultats sur les plans psychologique et socioculturel. Il est également associé à la délinquance et à l'hostilité envers la société élargie (voir la figure 1).

Figure 1 : Le processus d'acculturation - facteurs, trajectoires et résultats



Des quatre types d'acculturation, l'acculturation sélective donne de loin les résultats les plus positifs.

Conclusions des premier et deuxième articles touchant « l'environnement d'acculturation » et les expériences de vie de la « nouvelle » deuxième génération au Canada

À l'aide du modèle décrit ci-haut, le premier de cette série d'articles de recherche a fait l'analyse des types d'acculturation soutenus par l'approche canadienne de gestion de la diversité. Nous avons conclu que l'approche canadienne, qui embrasse la diversité et la nature des communautés ethniques au pays, semble favorable à l'adoption de formes d'acculturation positives, notamment l'acculturation sélective.

En s'appuyant sur ces résultats de recherche et à l'aide du cadre d'analyse du processus d'acculturation, le deuxième article jetait un second regard sur les études sociales et économiques récentes portant sur la deuxième génération. À l'instar des résultats examinés plus haut, cette analyse a dressé un portrait de la deuxième génération qui est favorable dans l'ensemble, malgré la présence de certains enjeux préoccupants. Tel que prédit par le cadre d'analyse, on note d'importantes variations dans le niveau d'instruction et les résultats sur le marché du travail, probablement en raison des effets réels ou perçus de la discrimination et des effets tantôt positifs, tantôt négatifs du capital ethnique. De plus, l'intégration économique ne débouche pas toujours sur l'intégration sociale. L'ambivalence de certains membres de la deuxième génération à l'égard du Canada ou d'autres éléments de la société canadienne traduit peut-être cette réalité, bien que cette question fasse toujours l'objet de débats aux plans méthodologique, analytique et philosophique⁹.

Ces études ont mis en lumière certaines lacunes en matière de connaissances ainsi que des implications pour les politiques. Si les premier et deuxième articles traitent d'enjeux différents, leurs conclusions sont semblables : pour renforcer l'approche canadienne de gestion du multiculturalisme, il faudra mieux comprendre le milieu social et agir davantage dessus, en s'attardant notamment aux enclaves ethniques, au capital ethnique et à la discrimination. Les articles ont aussi fait ressortir l'importance de recourir davantage aux « institutions d'intégration » (les églises, les équipes sportives, le milieu de travail, et les autres institutions qui favorisent une interaction positive entre les personnes en dehors de réseaux culturels ou familiaux), qui constituent des leviers de politique importants.

Si davantage de recherche est nécessaire pour déterminer les actions à entreprendre dans ce domaine, ce changement de paradigme nécessitera des gouvernements (autant fédéral que provinciaux) qu'ils adoptent une approche plus globale dans la conception et la mise en œuvre de politiques. Par ailleurs, il faudra accroître la présence des gouvernements auprès des communautés.

L'expérience internationale : des mises en garde s'imposent

Cet article s'attarde à la situation vécue dans d'autres pays. Comme les expériences de vie des membres de la deuxième génération varient grandement d'un pays à l'autre, il est difficile d'établir des comparaisons. Cela dit, ce tour d'horizon des développements et des activités de politiques dans d'autres pays permet d'atteindre un double objectif. D'abord, en

mettant l'expérience canadienne en contexte, cette analyse fait ressortir les facteurs relevés dans les deux premiers articles qui méritent d'être étudiés davantage. Deuxièmement, si l'on peut rarement importer intégralement les expériences d'un pays, les mesures mises de l'avant par certains d'entre eux peuvent guider la recherche de solutions au Canada.

En mettant l'accent sur les facteurs contextuels globaux (« l'océan »), cette analyse comparative vise à cerner l'impact de l'environnement d'acculturation sur les pratiques d'acculturation dans chaque pays. Dans la mesure du possible, nous analysons également le milieu social et les expériences des membres de la deuxième génération appartenant à une minorité visible, bien que les données sur ces résultats ne soient pas toujours disponibles ou comparables. Nous examinons ensuite, le cas échéant, les réponses en matière de politiques des différents pays et leur apport aux enjeux soulevés dans les deux premiers articles.

L'Europe de l'Ouest et l'Union européenne : une mer tumultueuse

Dans un premier temps, il est utile d'examiner la situation d'ensemble de l'Europe de l'Ouest et l'Union européenne (UE), puisque les attitudes et les politiques qui s'y développent ont une profonde influence sur les facteurs contextuels globaux des différents pays.

L'Europe constitue un véritable laboratoire pour étudier l'impact des facteurs contextuels globaux et du milieu social sur les différentes approches de gestion du multiculturalisme.

Comme plusieurs pays d'Europe de l'Ouest connaissent une immigration importante de membres de minorités visibles depuis beaucoup plus longtemps que le Canada, cette région présente un intérêt particulier. Si le Canada a accueilli un grand nombre d'immigrants appartenant à des minorités visibles depuis les années 1970, ce type d'immigration caractérise l'Europe de l'Ouest depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, alors que les politiques d'immigration européennes encourageaient

l'immigration de « travailleurs invités » peu qualifiés provenant d'anciennes colonies¹⁰. En conséquence, l'Europe constitue un laboratoire pour étudier l'impact des facteurs contextuels globaux et du milieu social sur les différentes approches de gestion du multiculturalisme.

Les efforts de l'UE pour faire tomber les barrières à la mobilité des personnes et élargir l'accès au droit à une citoyenneté commune ont alimenté les débats sur la question de l'immigration et de l'identité. Ces deux enjeux se sont fondus dans un débat de société plus large portant sur « l'intégration civique », ou la façon dont les immigrants et leurs enfants s'intègrent à la société. D'un pays à l'autre, cette intégration revêt des formes très variées. Si, en France, la citoyenneté demeure un privilège bien gardé et doit mener à toutes fins utiles à une assimilation à la société en général, au Royaume-Uni, en revanche, il est plus facile de devenir citoyen et le climat est plus propice au multiculturalisme (voir ci-dessous).

À la suite de l'intégration et de l'expansion européennes, des changements dans les flux migratoires ont remis en question les approches du passé. De façon générale, on encourage les immigrants à s'intégrer davantage au pays dans lequel ils vivent¹¹. Cette attitude est semblable à celle de l'opinion publique au Canada, bien qu'elle ne corresponde pas nécessairement aux politiques publiques en vigueur¹².

À l'échelle européenne, la deuxième génération n'est pas au cœur des discussions en matière de politiques. C'est plutôt la « compatibilité culturelle » (à défaut d'une meilleure expression) qui retient l'attention. Cela dit, ces débats émanent en grande partie d'événements impliquant la deuxième génération qui se sont déroulés aux Pays-Bas.

Les Pays-Bas : un État multiculturel par accident

Le multiculturalisme néerlandais résulte davantage de l'expérience vécue sur le terrain que d'une politique gouvernementale cohérente.

Les Pays-Bas :
l'oiseau dans la
mine de charbon
multiculturelle
européenne?

Depuis les années 1960, on peut qualifier les Pays-Bas de pays ouvert à l'immigration, mais à cette époque, le pays ne disposait pas de politique officielle d'intégration des immigrants. Comme on s'attend à ce que les immigrants travaillent aux Pays-Bas pendant quelques années avant de retourner dans leur pays d'origine, les Néerlandais ne voient pas le besoin d'intégrer les nouveaux arrivants à la société. Vers la fin des années 1980, l'idée que toutes les cultures ont la même importance commence à s'enraciner. Le multiculturalisme devient un fait social qui nourrit le développement de politiques, et non l'inverse. Si du soutien est offert pour faciliter la participation des individus à la vie et à la culture néerlandaise, on ne vise pas activement l'intégration des immigrants. Les travailleurs invités de la Turquie et du Maroc, deux pays musulmans, représentent une grande proportion des travailleurs agricoles et cols bleus qui finiront par faire des Pays-Bas leur patrie¹³.

Ainsi, dans le monde de l'après 11 septembre, les Pays-Bas ne disposent pas des outils lui permettant d'évaluer sa propre situation : le multiculturalisme y est né par accident, sans véritable fondement cohérent de politiques publiques. Avec la montée d'un mouvement anti-immigration dirigé par le populiste Pim Fortuyn, l'opinion publique remet bientôt en question l'efficacité du multiculturalisme néerlandais en général et de la culture islamique en particulier. La mort de Fortuyn en 2002 provoque l'éclatement du mouvement, mais ses opinions critiques à l'égard de la culture islamique sont reprises par d'autres, notamment le producteur de cinéma Theo van Gogh, qui produit un film controversé sur la place des femmes dans l'Islam. En 2004, l'assassinat de Theo van Gogh par un extrémiste islamique néerlandais d'origine marocaine ouvre le débat public sur certains enjeux de longue date, comme l'approche néerlandaise à l'égard du multiculturalisme, la croissance rapide de la communauté musulmane, la discrimination et place de la religion dans le domaine public¹⁴.

À la suite d'une période marquée par des activités et des réformes que l'on pourrait qualifier de réactionnaires, ces débats ont gagné en maturité et se sont déroulés plus sereinement. À preuve, les partisans d'une réforme plus poussée des pratiques d'immigration et de citoyenneté de ce pays ont subi de cuisantes défaites électorales en 2007 face à ceux qui affirmaient que ces réformes étaient déjà allées assez loin¹⁵.

Certains événements ont placé les Pays-Bas au cœur d'un grand nombre de débats européens portant sur le multiculturalisme en général, et sur la deuxième génération en particulier.

Ces événements ont placé les Pays-Bas au cœur d'un grand nombre de débats européens portant sur le multiculturalisme en général, et sur la deuxième génération en particulier. D'ailleurs, plusieurs pays s'inspirent régulièrement des innovations néerlandaises, notamment une initiative permettant à des immigrants potentiels de visionner des vidéos démontrant le

style de vie et l'héritage libéral du pays. L'objectif d'un tel visionnement est de décourager l'immigration de personnes qui ne pourraient accepter ces pratiques et normes sociales¹⁶. Des approches plus dynamiques ont également été envisagées. Par exemple, on a longuement débattu du bien-fondé d'un test de citoyenneté. Même s'il devait ressembler en principe aux tests utilisés au Canada et aux États-Unis, son implantation possible dans plusieurs pays d'Europe a soulevé d'intenses polémiques surtout parce qu'à la différence des tests utilisés au Canada et aux États-Unis, qui visent à encourager la familiarisation des futurs arrivants avec le pays et ses habitants, les tests envisagés par certains partisans en Europe serviraient à exclure les immigrants potentiels qui ne partagent pas les valeurs de la société d'accueil. Jusqu'à présent, quelques pays européens ont adopté de tels tests¹⁷ mais leur efficacité reste à démontrer.

Le Royaume-Uni : débats et déchirements

Au Royaume-Uni, après de nombreuses années d'existence, la politique officielle sur le multiculturalisme fait l'objet d'un examen en profondeur de ses avantages et inconvénients et des enseignements tirés.

Les enjeux européens décrits plus hauts ont été durement vécus dans ce pays. En particulier, les préoccupations à l'égard de l'identité nationale ont influencé les débats sur la diversité culturelle tout comme les débats sur l'impact sur le marché du travail des vagues d'immigration en provenance de l'Europe de l'Est (particulièrement la Pologne) ont influencé les discussions sur l'immigration¹⁸.

Un certain nombre d'incidents survenus avant et après le 11 septembre 2001 ont progressivement dominé le paysage politique et fait ressortir l'enjeu de la deuxième génération. En 2001, durant ce qu'on a appelé « l'été de violence », des émeutes éclatent dans les villes de Oldham, Bradford, Leeds et Burnley. Comme ces incidents impliquent des membres de minorités visibles (majoritairement d'origine asiatique) nés au pays, on les accuse d'attiser les tensions existantes au sein du Royaume-Uni multiculturel et on se questionne sur l'efficacité du multiculturalisme¹⁹. L'attaque à la bombe sur le métro londonien le 7 juillet 2005 envenime le débat. L'image de ces attaques suicides commises par trois citoyens britanniques de deuxième génération a bouleversé le peuple britannique et renforcé l'inquiétude populaire face au nombre d'immigrants et à leur intégration dans la société²⁰.

Le multiculturalisme britannique : des enjeux pour le monde universitaire et l'homme de la rue.

De nombreux débats entourent la question de savoir jusqu'à quel point la politique sur le multiculturalisme du Royaume-Uni doit tenter de préserver la spécificité de la culture et dans quelle mesure les individus doivent adhérer aux valeurs et normes britanniques.

Cette préoccupation s'articule par l'entremise de deux débats distincts. D'abord, dans la population en général, des inquiétudes sont soulevées à propos du déclin de l'identité britannique. Si l'on retrouve des craintes liées à l'identité dans plusieurs pays, ce sentiment de perte d'identité semble particulièrement prononcé au Royaume-Uni, où la Commission pour l'égalité raciale a souligné que l'approche britannique sur le multiculturalisme a encouragé les immigrants à conserver leur culture²¹.

Amartya Sen est l'un des protagonistes importants d'un autre débat en cours, de nature intellectuelle celui-là. Selon lui, les politiques sur le multiculturalisme au Royaume-Uni mettent trop l'accent sur la sauvegarde de la culture aux dépens de la liberté individuelle et de l'intégration sociale. Si le maintien de la spécificité culturelle est trop fortement encouragée, prévient-il, les gens auront de la difficulté à briser leur moule culturel et à explorer d'autres aspects de leur identité²². Comme nous l'avons vu dans le premier article de cette série, cette opinion rejoint la logique à la base des résultats psychologiques et socioculturels positifs de l'acculturation sélective. En effet, il faut atteindre un équilibre qui ne favorise pas un bagage culturel au détriment d'un autre. Jumelés aux inquiétudes touchant la bonne santé de l'identité britannique, ces enjeux suscitent des questionnements sur l'avenir du multiculturalisme et de l'immigration qui divisent les gens et prennent une place plus importante dans le paysage politique du pays qu'au Canada. Ce contexte ne favorise pas des résultats d'acculturation positifs ou la création d'un sentiment de citoyenneté partagé. Au contraire, en faisant ressortir les différences entre les groupes, ces débats et ces attitudes creusent sans doute davantage les écarts existants.

Nous disposons de très peu de renseignements concrets sur les expériences vécues par les membres de la deuxième génération. Dans l'ensemble, les jeunes de la deuxième génération dont les parents viennent des Antilles, de l'Afrique noire, de l'Inde ou de la Chine passent de la classe ouvrière à la classe professionnelle/de gestion plus facilement que leurs pairs de race blanche de la troisième génération et des générations suivantes disposant d'un niveau d'instruction similaire. Du côté des religions, les juifs et les hindous montent plus facilement dans l'échelle sociale que leurs pairs chrétiens disposant d'un niveau d'instruction équivalent. Cependant, les Pakistanais et les Bangladais réussissent moins bien que leurs pairs de race blanche de la troisième génération et des générations suivantes, tout comme les musulmans et les sikhs face aux chrétiens, le groupe référent. Conformément au cadre d'acculturation, le capital ethnique et l'influence des parents expliquent en grande partie ces résultats variés²³.

Ces résultats se comparent à ceux du Canada, notamment en ce qui a trait aux facteurs influençant la situation de certains groupes. Cependant, comme la mobilité intergénérationnelle des revenus est beaucoup moins élevée au Royaume-Uni qu'au Canada, la mobilité réelle est moins probable au Royaume-Uni même si certains groupes réussissent mieux que d'autres²⁴.

Une autre différence entre ces deux pays concerne les quartiers dans lesquelles ont grandi les membres de la deuxième génération appartenant à une minorité visible. On retrouve au Royaume-Uni plusieurs ghettos définis sur des bases raciales et caractérisés par une ségrégation solidement ancrée. Selon les habitants de Bradford, on peut expliquer les émeutes de 2001 par les faibles progrès réalisés en matière d'emploi, d'éducation, de logement et d'autres enjeux déjà invoqués comme ayant provoqué les émeutes de 1995²⁵.

Cette observation ressort également dans un rapport rédigé pour le compte du Oldham Metropolitan Borough Council, de la Greater Manchester Police et de la Greater Manchester Police Authority et qui analyse la situation dans la ville de Oldham. Le rapport va plus loin encore en affirmant qu'en plus de la ségrégation physique, la méfiance s'est enracinée durant plusieurs décennies de tensions entre les communautés. Cette méfiance a atteint un point tel

qu'elle a engendré un certain nombre de mythes qui ont pris racine dans la croyance populaire, comme l'existence de « zones interdites » dans le quartier et l'allocation à ce quartier d'une part disproportionnée des ressources de la ville²⁶.

Si l'on ne peut se prononcer sur la fréquence d'une telle situation à la grandeur du Royaume-Uni, l'ethnicité demeure une source de tensions dans les communautés du pays. Ces tensions s'entremêlent à d'autres tensions liées à la classe sociale, le fossé urbain-rural, l'élargissement de l'UE et les différences intergénérationnelles. En conséquence, on peut raisonnablement estimer que ces observations s'appliquent aux expériences vécues par de nombreux citoyens de la deuxième génération appartenant à une minorité visible, notamment les enfants d'immigrants faisant partie de la main-d'œuvre peu qualifiée arrivée au pays après la Deuxième Guerre mondiale et qui habitent aujourd'hui dans des villes de taille modeste²⁷.

En dépit des discours, les réponses apportées actuellement sont souvent le prolongement d'efforts antérieurs et le multiculturalisme est un défi à « relever » plutôt qu'un problème à « résoudre ».

Peut-être partiellement en raison du manque de données sur la deuxième génération à l'échelle nationale, les débats et les enjeux décrits plus haut n'ont pas encore eu de répercussions sur les politiques nationales. En fait, la politique actuelle résulte de démarches passées qui visaient à favoriser la

participation des communautés tout en renforçant la cohésion sociale, notamment par l'entremise d'initiatives de lutte contre le racisme et de réformes au programme scolaire visant à mieux faire comprendre le mode de vie britannique²⁸.

Dans la recherche de réponses à ces enjeux variés, il semble se dégager deux orientations distinctes en matière de politiques. D'un côté, en continuité avec les initiatives passées pour mobiliser les communautés, le gouvernement a créé la Commission sur l'intégration et la cohésion en août 2006 afin d'analyser les enjeux associés à la diversité et au multiculturalisme, en s'appuyant sur les études, réalisées à la suite des émeutes de 2001, portant sur les méthodes employées par les communautés pour gérer les tensions internes²⁹. En juillet 2007, la Commission publie son rapport final ainsi que des études de cas portant sur des pratiques exemplaires. Entre autres choses, ce rapport décrit les interfaces entre les enjeux sociaux et économiques, décrit les conditions qui augmentent les chances de réussite des approches communautaires et dresse une liste des principaux acteurs à mobiliser³⁰. Chose étonnante et fait pertinent pour les conclusions avancées dans les premier et deuxième articles de cette série, parmi ces acteurs, une majorité est ancrée dans le milieu social et cette liste inclut des institutions qui jouent un rôle d'intégration important, comme les écoles et les organisations sportives³¹.

Par ailleurs, au moment où est lancée la Commission, on annonce des pourparlers de haut niveau sur les réponses possibles aux enjeux plus profonds, particulièrement celui lié à « l'idéologie »³². Si le concept n'est pas clair au départ, les événements qui suivent cette annonce apportent un certain éclairage. En octobre 2006, Jack Straw, alors leader de la Chambre des communes britanniques, affirme qu'il considère le port du voile par les femmes selon la religion musulmane incompatible avec les normes et attentes sociales de la société anglaise et que cette pratique favorise les dissensions culturelles. Cette affirmation, à l'origine de débats houleux, va recueillir par la suite l'appui du premier ministre britannique

de l'époque, Tony Blair, pour qui il est temps d'entamer un dialogue sur la question du multiculturalisme et de la tolérance au sein de la société anglaise³³. Son successeur, Gordon Brown, reprend sensiblement le même discours sur le besoin de mieux définir ce qui unit les Britanniques³⁴. En février 2008, Gordon Brown dévoile ses propositions sur l'immigration et la citoyenneté en mettant l'accent sur « la citoyenneté méritée et les valeurs britanniques », faisant le lien entre les droits et les responsabilités³⁵. S'il est trop tôt pour dire si cette position sera un tournant majeur pour la politique sur le multiculturalisme britannique, il semble que les débats entourant la diversité et le multiculturalisme au Royaume-Uni viennent d'entrer dans une nouvelle phase.

La France : l'État multiculturel monoculturel

Par rapport au Royaume-Uni, le portrait français comporte des similitudes et des différences.

Si le Royaume-Uni a opté pour le multiculturalisme comme approche de gestion de la diversité, la France tente quant à elle de restreindre la diversité, particulièrement au sein des institutions publiques. Par exemple, les écoles confessionnelles, qui sont au cœur du pluralisme culturel et religieux anglais et sont soutenues par un financement public, ne reçoivent aucune aide publique en France³⁶. Le port de symboles religieux dans les écoles publiques y est même strictement encadré comme en témoignent les débats entourant le port du hidjab dans les institutions d'enseignement. Malgré de fortes protestations de nombreux musulmans en France, le port du hidjab a été interdit³⁷.

À la différence des habitants du Royaume-Uni, l'identité nationale ne semble pas préoccuper les Français outre mesure. Pour beaucoup d'entre eux, ce concept est établi et compris de tous³⁸. En vertu de cette approche, cependant, les immigrants ont traditionnellement été perçus comme des étrangers et leur parcours vers l'intégration économique et la citoyenneté a été parsemé d'embûches. Pour beaucoup de membres de la deuxième génération en France, la citoyenneté a toujours été difficile à obtenir. La situation s'est légèrement améliorée de nos jours grâce au relâchement des règlements. Néanmoins, aujourd'hui encore, si l'un des parents n'a pas la citoyenneté, les enfants de deuxième génération nés en France ne peuvent obtenir leur citoyenneté française avant d'avoir 18 ans et, encore là, ils doivent passer par un processus de demande de citoyenneté complexe. Ce modèle demeure très restrictif puisque, même si une personne est née en France et y a été élevée, elle n'est toujours pas officiellement reconnue comme française et ne bénéficie pas des droits que confère la citoyenneté³⁹.

Les minorités visibles de la deuxième génération en France : des visiteurs sur la terre qui les a vus naître.

En eux-mêmes, ces obstacles à la citoyenneté ne sont que des irritants puisqu'obtenir la citoyenneté française demeure possible. Cela dit, à cette séparation somme toute symbolique s'ajoutent des barrières économiques et spatiales qui, souvent, se renforcent mutuellement. En raison des politiques d'après-guerre visant à combler des postes vacants en France à l'aide d'une main-d'œuvre provenant d'anciennes colonies d'Afrique du Nord, on a associé « travailleurs faiblement qualifiés » à « minorités visibles ». Les occasions de la deuxième génération s'en trouvent affectées. De nombreuses personnes en France perçoivent les membres de la deuxième génération appartenant à une

minorité visible comme des immigrants faiblement qualifiés même s'ils n'ont peut-être jamais visité leur pays d'origine et peuvent être très scolarisés⁴⁰.

Combinées à la nature du marché du travail français, les attitudes de ce genre ont pour conséquence que les possibilités économiques qui s'offrent à la deuxième génération sont moins bonnes. Même si l'on ne recueille pas en France de statistiques sur le patrimoine ethnique, on estime que le chômage au sein des minorités visibles y atteint trois fois la moyenne nationale. De plus, selon des études portant sur les processus sur le marché du travail et le comportement des recruteurs, les personnes portant un nom à consonance nord-africaine sont beaucoup plus souvent éliminées des processus de demande d'emploi que celles dont le nom n'a aucune saveur ethnique⁴¹. Comme beaucoup de membres de la deuxième génération en France sont d'ascendance nord-africaine et comme les jeunes en général éprouvent des difficultés à se trouver un emploi permanent dans le meilleur des cas, il est évident que les membres de la deuxième génération, surtout ceux dont les parents proviennent d'Afrique du Nord, sont susceptibles d'être désavantagés sur le plan économique⁴². Leurs perspectives se heurtent à un obstacle lié à la classe sociale renforcé par la combinaison de traits physiques (comme la couleur de la peau ou le port de symboles religieux) et l'occupation d'un emploi peu qualifié.

Dans l'ensemble, le contexte français ne favorise pas l'émergence d'une identité nationale partagée par tous ou les dialogues interculturels qui sont à la base du processus d'acculturation sélective. Les différences culturelles ne sont pas reconnues comme légitimes et la discrimination semble rendre difficile la réussite économique, ce qui ne contribue guère à une acculturation positive. Malheureusement, le milieu social ne semble pas atténuer ces impacts. La ségrégation géographique des membres de la deuxième génération renforce pour sa part les stigmates socioéconomiques dont ils sont victimes. Selon leurs rangs social et ethnique, une majorité de travailleurs immigrants vivent dans des communautés situées en marge des grands centres urbains et en vertu de leur composition et de la pauvreté qui les caractérise, ces « quartiers d'immigrants », comme les appellent les Français, sont en fait des ghettos.

On peut prendre l'exemple de Clichy, où l'infrastructure des transports est très limitée : il faut généralement compter une heure et demie pour se rendre au centre de Paris, à seize kilomètres de là. Il n'y a ni poste de police ni centre d'emploi dans ce faubourg et les emplois y sont rares. En 2005, quelque 20 p. 100 de la population était au chômage mais, dans de nombreuses banlieues, ce chiffre est plus proche de 50 p. 100⁴³.

Ces dans ces banlieues que grandissent de nombreux membres des minorités visibles, auxquels on refuse déjà la citoyenneté française et que les employeurs considèrent comme de la main-d'œuvre immigrante peu qualifiée⁴⁴. Les occasions d'échapper à cette existence étant rares en raison de la rigidité de la société française, il est évident que ces banlieues d'immigrants représentent un incubateur idéal pour permettre à des formes d'acculturation moins positives (comme les schémas dissonant ou ethnique) de se développer et à la colère et au ressentiment de s'implanter.

Il arrive que ces tensions explosent au grand jour, comme à l'été de 2006. Suite à la mort accidentelle de deux jeunes gens poursuivis par la police dans une banlieue parisienne, des

émeutes ont éclaté dans plusieurs quartiers d'immigrants. Composés majoritairement de membres de la deuxième génération, ces émeutiers ont généralement pris pour cibles des biens matériels et des symboles de richesse. On croyait au départ que ces protestations ne dureraient que quelques jours. Elles ont en fait pris de l'ampleur et duré plusieurs semaines⁴⁵.

On a introduit une approche à double volet de l'immigration et du drame de la deuxième génération.

Selon les analystes et les observateurs, ces émeutes sont une tentative de la part des immigrants et de leurs enfants d'exprimer leur expérience d'exclusion et de privation au sein de la société française. Des efforts déployés même avant les émeutes afin d'améliorer les conditions sociales dans certains ghettos ont eu des résultats sociaux positifs⁴⁶. À la suite des émeutes, des efforts additionnels ont été déployés.

D'importants investissements en vue d'améliorer les logements sociaux ont été effectués et l'on encourage fortement les employeurs à construire des édifices à bureaux dans les banlieues. On a toutefois noté que, souvent, il fallait commencer par mettre en place l'infrastructure de transport et des services de base, comme des postes de police et des centres d'emploi, dans des banlieues comme Clichy. Ceux qui y vivent demeurent aussi mécontents; à leurs yeux, il faut en faire bien davantage et s'attaquer aux attitudes sociales et politiques sous-jacentes à la dégradation du climat dans les banlieues⁴⁷.

D'autres mesures prises depuis les émeutes ont aussi donné lieu à des réactions mitigées. On a beaucoup parlé des réformes de la politique de migration, qui ont entraîné la création de quartiers d'immigrants, théâtres des émeutes. À certains égards, cette nouvelle législation est radicale : les politiques précédentes favorisant la main-d'œuvre peu qualifiée ont été remplacées par des normes beaucoup plus restrictives qui favorisent un niveau de qualification plus élevé. Sur ce point, la France se rapproche du modèle canadien, qui met l'accent sur les compétences dans l'espoir d'améliorer les perspectives d'emploi. L'imposition de cours de français et de société rappelle également l'approche canadienne. Si leur caractère obligatoire est discutable, ils constituent néanmoins un tournant majeur puisque que ce type de soutien était beaucoup plus limité dans le passé⁴⁸.

À d'autres égards, cependant, cette nouvelle législation s'inscrit en droite ligne avec les attitudes qui sont le fondement de la politique française sur la migration. Par exemple, l'abandon des permis de résidence à long terme, auparavant octroyés à toute personne ayant vécu en France pendant au moins 10 ans, semble confirmer l'approche française qui considère les immigrants comme des visiteurs et non des futurs citoyens. D'ailleurs, même les immigrants hautement qualifiés, avantagés par la nouvelle législation, ne peuvent obtenir qu'un permis de travail ou de résidence de trois ans⁴⁹. Dans l'ensemble, cette réforme est un mélange d'éléments nouveaux et anciens et il est trop tôt pour se prononcer sur son efficacité. Étant donné le rôle important des attitudes traditionnelles envers la citoyenneté dans la situation actuelle, on peut s'inquiéter de l'importance qu'ils occupent au sein de la société française.

En France, les initiatives mises de l'avant pour venir en aide aux membres de la deuxième génération sèment la controverse. En mars 2006, le Parlement français adopte une loi sur l'égalité des chances qui fait la promotion de l'emploi des jeunes, fournit de la formation et des conseils en matière d'emploi et lutte contre la discrimination. L'engagement de la France

dans ce domaine semble ferme et les mesures visant les jeunes de zones géographiques défavorisées sont prioritaires⁵⁰.

Cependant, cette initiative ne semble pas favoriser significativement la mobilité sociale et très peu de soutien éducatif est offert mis à part les stages en milieu de travail⁵¹. Elle permettra sans doute de faciliter la mobilité des cols bleus mais n'aidera pas les membres de la deuxième génération à progresser dans l'échelle sociale. De plus, les vieilles attitudes à l'égard des minorités visibles, incluant la deuxième génération, semblent toujours profondément ancrées, si l'on en juge par d'autres éléments de cette réforme touchant la loi et l'ordre public ainsi que la résistance démontrée par les partenaires sociaux représentant les employeurs et les employés des métiers manuels. Seul le temps nous dira dans quelle mesure les efforts déployés par le gouvernement français porteront fruit.

L'Australie : des enjeux de nature différente

Parmi tous les pays analysés dans cet article, l'Australie présente sans doute la situation la plus similaire à celle du Canada.

Dans l'ensemble, si les Australiens acceptent aisément le concept du multiculturalisme, ils partagent régulièrement certaines inquiétudes touchant leur identité et la façon dont elle est affectée par le multiculturalisme⁵². Tout comme au Canada, la présence d'un grand nombre d'immigrants appartenant à des minorités visibles est un phénomène relativement récent, qui a débuté dans les années 1970. Avant cette période, comme au Canada, les critères de sélection favorisaient les immigrants dont l'héritage culturel était semblable ou du moins compatible avec l'héritage culturel britannique⁵³.

Parmi les enfants des cohortes plus récentes, les expériences et résultats sur les plans de l'éducation et du marché de l'emploi en Australie correspondent dans l'ensemble à la situation canadienne. Le taux de maîtrise de l'anglais chez les immigrants est élevé, peu importe leur provenance. Cet aspect est primordial pour permettre aux membres de la deuxième génération de sortir de l'économie de leur communauté ethnique. Par ailleurs, les taux de participation à des programmes d'études postsecondaires sont élevés et les niveaux d'étude sont généralement supérieurs à ceux de leurs pairs de la troisième génération. Comme au Canada, les membres de la deuxième génération d'origine asiatique s'inscrivent en grand nombre à des programmes d'études. Les résultats sur le marché du travail, en termes de revenu et d'emploi, sont également très bons et surpassent bien souvent, encore une fois, les résultats obtenus par les membres de la troisième génération et des générations suivantes. Comme au Canada et au Royaume-Uni, certains groupes obtiennent des résultats exceptionnels et d'autres s'en tirent moins bien que les membres de la troisième génération ou des générations suivantes. Il est intéressant de noter, cependant, qu'à l'instar du Canada, les membres de la deuxième génération d'origine océanique, libanaise et turque (où l'islam est la religion dominante) éprouvent des difficultés malgré leur grande maîtrise de l'anglais⁵⁴.

L'importance et le rôle du racisme fait souvent l'objet de débats.

Dans l'ensemble, la situation de l'Australie ressemble beaucoup à celle du Canada. À tout le moins, l'histoire de ces deux pays se ressemble et ils ont recours à des indicateurs semblables pour mesurer l'intégration socioéconomique, tel que l'intégration au marché du travail. Par conséquent, les émeutes raciales de décembre 2005 à Cronulla, une

banlieue de Sydney bordant la mer, méritent réflexion. À la différence des événements survenus au Royaume-Uni et en France, ces émeutes ne sont pas l'œuvre de membres de la deuxième génération, d'immigrants, de minorités visibles, ou d'autres personnes dites « marginales ». En fait, ce sont des groupes d'Australiens « blancs » ordinaires qui ont déclenché les hostilités après que deux jeunes s'exprimant en arabe aient assailli deux sauveteurs bénévoles. Des membres de minorités visibles ont participé aux représailles dans les jours suivants, tout comme d'autres personnes qui n'étaient pas membres de ces groupes⁵⁵. À entendre les observateurs, on aurait dit un conflit entre gangs rivaux. Il semble que des gangs et des organisations politiques d'extrême droite aient incité les gens à la violence. Les incidents, qui semblaient spontanés, étaient en fait fréquemment organisés par le biais de communications dans Internet⁵⁶.

Cependant, malgré les preuves de manipulation externe de ce conflit, ces incidents ont mis en lumière des tensions au sein de l'Australie multiculturelle.

On ignore comment cette situation a pu se produire. On affirme parfois que les politiciens et les médias tentent de plus en plus de tirer profit des questions de politiques touchant l'immigration et les réfugiés⁵⁷. Il est difficile de dire si la population fait cette lecture. À l'occasion d'un récent sondage mené dans la même période que les émeutes de Cronulla, les jeunes Australiens se sont montrés très critiques envers les médias⁵⁸. Cependant, tel que le démontre clairement le cadre d'analyse du processus d'acculturation, une telle polarisation au sein du monde politique aurait un impact négatif sur les facteurs contextuels plus larges dans la société. En partie du moins, les Australiens en sont conscients et ils sont inquiets. Un sondage ACNielsen commandé par le *Sydney Morning Herald* et mené à la suite des émeutes révèle que 75 p. 100 des répondants perçoivent un racisme latent au sein de la société australienne⁵⁹.

Témoignant de leur situation, les réponses touchent à tous les aspects de la société australienne.

À la suite des émeutes, les politiques publiques favorisent les débats d'idées et les discussions. Au niveau des états australiens, on augmente le nombre de patrouilles policières parcourant les plages de Nouvelle Galles du Sud, là où se trouve Cronulla. Cette présence policière accrue se résorbe toutefois moins d'un mois après l'arrestation des présumés coupables. Le gouvernement national, pour sa part, centre ses efforts sur l'amélioration des relations entre les communautés. Avant même les émeutes, de concert avec des leaders musulmans, des initiatives ont été mises de l'avant afin d'éviter le développement d'un sentiment d'aliénation qui est perçu comme ayant joué un rôle dans l'explosion des bombes dans le métro londonien, le 7 juillet 2005. Ces initiatives s'apparentent aux recommandations formulées à l'endroit du Canada dans les premier et deuxième articles de cette série⁶⁰.

Comme c'est le cas au Canada, l'étendue du racisme en Australie fait l'objet de débats. Même s'il nie que le racisme soit très répandu, le premier ministre de l'époque, John Howard, lance alors un appel au « renouveau complet de l'enseignement de l'histoire australienne dans les écoles ». Il associe cet appel à la « guerre au terrorisme » et au rôle de l'éducation dans l'atteinte d'un équilibre entre les intérêts de la communauté et les droits civils individuels. L'histoire figure en bonne place dans ces efforts mais les enseignants de Nouvelle Galles du Sud rétorquent que le programme au primaire et au secondaire donne

déjà une place importante à l'enseignement de l'histoire. Beaucoup d'entre eux croient cependant que ces programmes scolaires et les initiatives de lutte contre le racisme pourraient être élargis⁶¹.

Finalement, le rôle des médias dans le renforcement de la cohésion sociale fait régulièrement l'objet de débats⁶². Aucune étude n'a encore été réalisée sur la façon de mieux intégrer les médias dans les efforts de politiques publiques des gouvernements national et des états. Tel que soulevé dans le premier article de cette série, d'autres études dans ce domaine sont nécessaires.

Les États-Unis : une question de race, de classe sociale et d'intégration segmentée

La recherche sur le sujet ayant débuté il y a plus de dix ans aux États-Unis, ce pays dispose sans doute du plus grand nombre d'études sur le processus d'acculturation de la deuxième génération^{**}. Si l'Australie, comme le Canada, peut être qualifiée de « société d'immigration », les États-Unis ont traditionnellement favorisé l'assimilation des immigrants. Cette approche du creuset renforce le sentiment identitaire, mais peut aussi mettre à l'écart ceux qui ne répondent pas aux normes sociales partagées par la majorité. En conséquence, une société peut se trouver divisée en différents segments, où la majorité, bien intégrée, occupe le centre de la vie sociale des États-Unis alors que les classes sociales composées d'individus plus défavorisés vivent en marge de la société.

Aux États-Unis, ce n'est pas l'intégration qui est en cause, mais la classe ou le groupe social dans lequel elle pourrait se produire.

Le modèle d'intégration « segmentée » de Portes demeure la référence pour analyser la place de la deuxième génération selon cette perspective. Ce modèle social ne vise pas à savoir si l'intégration aura lieu ou non, mais bien à l'intérieur de quel segment, du groupe social dominant ou d'un groupe marginal, l'individu est assimilé. L'acculturation dissonante est une réelle possibilité. En général, sa progression dépend des facteurs

examinés dans le cadre d'acculturation⁶³. Cela dit, les facteurs contextuels sociaux ont leur importance, comme en témoigne la prévalence de la pauvreté, de l'exclusion et des ghettos raciaux aux États-Unis. Dans ce contexte, les immigrants et leurs enfants risquent l'intégration dans une classe sociale marginalisée. Selon Portes, cette intégration est totale puisque, face à l'influence des pairs, les individus adoptent les valeurs et attitudes de la classe marginale. Ainsi, les défis et l'exclusion rencontrés par cette classe marginale deviennent ceux de la deuxième génération⁶⁴.

Par conséquent, les expériences et les résultats de vie des membres de la deuxième génération varient sensiblement. De façon générale, malgré la prédominance d'une langue autre que l'anglais (souvent l'espagnol) au sein du ménage où ils grandissent ou ont grandi, les Américains de la deuxième génération parlent bien l'anglais. Cette compétence est primordiale à la réussite de leur intégration sociale et économique. Elle leur permet également d'atteindre un certain niveau d'instruction. À preuve, aux États-Unis, une majorité

^{**} Aux États-Unis, bien que de nombreuses recherches se soient attardées aux dimensions psychologiques et sociologiques de l'acculturation de la deuxième génération, les limites du Recensement américain et des autres méthodes de collecte de données ne permettent pas d'établir avec certitude la composition et la taille de la deuxième génération, notamment parce que certaines sources de données n'ont pas recueilli d'information auprès des répondants sur le lieu de naissance de leurs parents. Si plusieurs techniques novatrices permettent aujourd'hui de produire des estimations raisonnables et de définir des paramètres de recherche, il faut poursuivre le travail amorcé.

de nouveaux arrivants et leurs enfants atteignent des niveaux de mobilité économique et sociale comparables à ce qu'ont connu les vagues précédentes d'immigration européenne.

Cependant, bien que la mobilité intergénérationnelle globale (mobilité économique et sociale entre les générations) semble assez stable à travers le temps, on observe une certaine mobilité vers le bas pour tous les groupes d'immigrants, causée par un faible capital humain parental, des problèmes familiaux et une acculturation négative engendrée par la discrimination et le statut d'immigrant illégal⁶⁵.

Les faibles résultats obtenus par les parents ont des répercussions à long terme. Par exemple, si un membre de la deuxième génération (ou de la génération 1,5) maîtrise bien l'anglais, mais que ce n'est pas le cas de ses parents, le processus d'acculturation de la deuxième génération (ou de la génération 1,5) peut s'en trouver ralenti. De plus, on a démontré qu'une telle situation peut saper les relations hiérarchiques au sein du ménage, compliquant le rôle des parents d'enfants de la deuxième génération et des autres membres de la communauté ethnique qui veulent éviter une expérience d'acculturation dissonante⁶⁶. On peut également observer une acculturation nationale au sein du ménage, même si un sondage mené auprès de jeunes de la deuxième génération du sud de la Californie et du sud de la Floride révèle que seulement 17 p. 100 des répondants se disent gênés par les habitudes culturelles de leurs parents. Comme ces jeunes ne semblent pas rejeter leur héritage culturel, l'acculturation nationale semble peu probable⁶⁷.

À la différence du Canada, on observe d'importantes variations dans les attentes des différentes communautés ethniques à l'égard de l'instruction. Dans l'ensemble, les jeunes de la deuxième génération visent au moins l'obtention d'un diplôme d'études collégiales. Cela dit, une majorité d'Américains de deuxième génération d'origine mexicaine, laotienne ou cambodgienne n'aspirent pas à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales, ce qui s'explique peut-être par un niveau d'instruction plus faible de leurs parents⁶⁸. Selon certains, cette situation s'explique souvent par le capital ethnique. La discrimination vécue par les jeunes semble présenter un obstacle supplémentaire important. Plus de la moitié des enfants d'immigrants de race noire – des Haïtiens, des Jamaïcains et d'autres Antillais – s'attendent à vivre de la discrimination même après la fin de leurs études⁶⁹. Sans aucun doute, les facteurs contextuels sociaux plus larges de même que les influences au sein du milieu social, c'est-à-dire les obstacles économiques, le poids du capital ethnique et les perceptions de discrimination, sont autant d'obstacles sur le chemin de l'instruction supérieure.

Tout comme au Canada et dans d'autres pays, la discrimination affecte peut-être le sentiment d'attachement des immigrants envers les États-Unis. Soixante-dix pour cent des Américains d'origine laotienne et jamaïcaine de deuxième génération affirment vivre de la discrimination. Ce sentiment amène de nombreux membres de ce groupe à penser que même s'ils terminent leurs études supérieures, ils ne pourront profiter des mêmes occasions que les autres Américains. Une corrélation a été établie entre ces perceptions de discrimination et le fait qu'une minorité seulement d'Américains de deuxième génération présentant ces caractéristiques affichent une attitude positive à l'égard des États-Unis, notamment en comparaison à l'opinion exprimée par les répondants dans d'autres pays.

Les membres d'autres groupes vivent également de la discrimination, mais peut-être de manière un peu moins forte. Deux tiers des enfants de la deuxième génération issus de

parents réfugiés ou d'immigrants mexicains, haïtiens, philippins ou vietnamiens se disent également victimes de discrimination. Cependant, à la différence des personnes d'origine laotienne et jamaïcaine, ces expériences n'ont pas eu un impact aussi prononcé sur leur perception des États-Unis. Pour une forte majorité des membres de la deuxième génération d'origine vietnamienne ou philippine, les États-Unis demeurent « le meilleur pays au monde »⁷⁰.

On comprend aisément que cette panoplie d'influences et d'obstacles puisse produire des résultats disparates et créer de nombreux segments distincts au sein de la société. Dans l'ensemble, les Américains de la deuxième génération du sud de la Floride et du sud de la Californie réussissent mieux à l'école que leurs pairs de la troisième génération et des générations suivantes, maîtrisent l'anglais et occupent un emploi⁷¹. D'autres, appartenant souvent à certains autres groupes, réussissent beaucoup moins bien. Par exemple, comme on pourrait s'y attendre à la lumière des résultats ci-haut, beaucoup d'Américains de deuxième génération d'origine mexicaine, haïtienne ou antillaise, souvent composée de jeunes parents, semblent confinés à des emplois précaires peu payants et ont des démêlés fréquents avec la justice⁷². Tel que mentionné par Rumbaut et Portes, cette situation renforce les préjugés raciaux et ethniques qui sont eux-mêmes à l'origine de cette situation⁷³.

Malgré l'existence de nombreuses études, les réponses des politiques se font attendre.

Si la deuxième génération a fait l'objet de nombreuses études, ce groupe n'est pas au centre des priorités en matière de politiques aux États-Unis. En raison des préoccupations liées à la question de la sécurité à la frontière, c'est l'enjeu de la migration illégale qui a bien davantage retenu l'attention. Cependant, les études portant sur l'expérience américaine ont démontré la pertinence de mesures de soutien aux jeunes de la deuxième génération. Plus spécifiquement, Zhou et coll. ont démontré que l'accès à des programmes scolaires de qualité et à des ressources en dehors des heures de classe peuvent améliorer grandement la réussite en raison des compétences ainsi acquises et des réseaux qui permettent le développement des jeunes. De telles mesures d'aide, notent-ils, départagent ceux qui réussissent de ceux qui échouent dans le contexte américain⁷⁴. Ces résultats peuvent orienter l'élaboration de politiques au Canada.

Les implications de l'expérience internationale pour le Canada

Si les différents pays à l'étude présentent des différences marquées, les débats de politiques publiques qui s'y déroulent se ressemblent. En Europe, à la suite d'« incidents » impliquant des citoyens de la deuxième génération, les débats s'articulent autour de questions plus larges touchant le multiculturalisme, les niveaux d'immigration et l'identité. L'expérience du Canada, des États-Unis et de l'Australie présente à la fois des similitudes et des différences. En effet, si le ton est semblable puisque les enjeux discutés se ressemblent, l'intensité des débats est plus marquée en Europe, où un sentiment d'urgence d'agir est palpable, surtout sur les questions touchant la deuxième génération. En comparaison, on a peu discuté des enjeux touchant la deuxième génération au Canada, aux États-Unis et en Australie. Cependant, aux Pays-Bas, en France et au Royaume-Uni, de nombreux et spectaculaires incidents impliquant des membres de la deuxième génération ont alimenté un débat qui, à l'image de plusieurs autres les enjeux de politiques publiques touchant la question de la diversité, a profondément divisé la société.

L'Europe d'aujourd'hui est-elle le Canada de demain?

Une question ressort de cette analyse des différences entre les pays : les événements qu'ont connus la France et le Royaume-Uni se produiront-ils au Canada? Si c'est le cas, il faut s'attendre ici également à des débats qui divisent la société.

Trop de questions demeurent sans réponse pour dire si le Canada a amélioré ou tentera d'améliorer l'intégration des immigrants.

Selon certains, si le Canada ne s'attaque pas aux enjeux de discrimination, de vulnérabilité et d'exclusion sociale, une situation semblable pourrait se produire au Canada. Citant une étude de Jeffery Reitz portant sur la discrimination, l'exclusion sociale et l'identité chez les membres de la deuxième génération appartenant à une minorité visible au Canada (citée dans le deuxième article), Michael Valpy affirme que ces facteurs socio-économiques sont à la base de la dissonance sociale. Selon lui, si nous ne vivons pas encore de telles situations, c'est que les vagues importantes d'immigration de membres de minorités visibles sont relativement nouvelles au pays et que les enclaves ethniques demeurent rares et qu'elles ne sont pas encore synonymes de pauvreté^{††}. Cela dit, pour Valpy, l'augmentation de la population composée de membres de la deuxième génération appartenant à une minorité visible et la cristallisation des déceptions et frustrations au sein des communautés ethniques entraîneront un ressentiment et des troubles comparables à ceux vécus en France⁷⁵.

Ces hypothèses sont fondées sur des résultats de recherche de Reitz, qui restent à démontrer. En effet, comme nous l'avons expliqué dans le deuxième article de cette série, les travaux de Jedwab remettent en question certaines hypothèses centrales de Reitz. De plus, le contexte d'acculturation au Canada est assez différent de celui de la France et du Royaume-Uni. Par exemple, le haut niveau d'instruction, les résultats sur le marché du travail et la mobilité intergénérationnelle des immigrants témoignent d'une perception des immigrants qui diffère de celle présente au Royaume-Uni et en France. Cela dit, la pertinence de tels arguments s'appuie sur la présence de facteurs structurels positifs, qu'il ne faut pas tenir pour acquis.

Comme trop de questions demeurent encore sans réponse, il est difficile de se faire une idée très précise de l'évolution de la situation au Canada. On peut simplement observer que le Canada n'a pas encore démontré d'amélioration dans l'intégration de la deuxième génération et qu'il doit tirer des enseignements des débats et expériences des autres pays. Étant donné le rôle crucial des expériences de vie dans l'adoption de stratégies d'acculturation, les conséquences d'un échec seraient trop importantes et trop difficiles à renverser. Avec le temps qui passe, les comportements adoptés dans les années de jeunesse sont plus difficiles à déconstruire.

L'expérience australienne : des leçons de l'autre bout du monde?

Il est utile d'examiner les similitudes entre le Canada et l'Australie. En ce qui a trait au multiculturalisme, les deux pays ont peu d'expérience dans la gestion de la diversité liée à l'immigration. Par ailleurs, des inquiétudes au sujet de la discrimination ont été exprimées dans les deux pays. Ainsi, l'accent mis par l'Australie sur l'amélioration des programmes

^{††} Au lieu de cela, si les études au Canada ont démontré que les communautés formées de minorités visibles sont touchées par la pauvreté de manière disproportionnée, les enclaves ethniques au pays ne sont pas nécessairement pauvres et beaucoup de membres des minorités visibles vivent à l'extérieur des enclaves ethniques.

scolaires et l'examen du rôle des médias mérite une attention particulière. Les premier et deuxième articles de cette série ont souligné l'importance de ces enjeux. Et comme ils font ressortir l'importance du milieu social dans le contexte canadien, les efforts de l'Australie pour mobiliser les communautés, tout comme ceux du Royaume-Uni, méritent qu'on s'y attarde.

Un autre point d'intérêt : toute action de l'Australie en réponse à ces enjeux sera confrontée aux mêmes questions complexes liées aux compétences des différents acteurs que celles qui se posent au Canada. Tout comme au Canada, la compétence en matière d'éducation appartient à des entités infra-nationales (appelées « états ») à l'intérieur d'une structure fédérale. Si le gouvernement canadien adopte des politiques publiques en réponse aux enjeux de la deuxième génération ou sur la discrimination en général, les efforts de l'Australie devront faire l'objet d'analyses. Même si le contenu des politiques australiennes ne peut s'appliquer au contexte canadien, l'expérience de ce pays dans la formulation et dans la mise en œuvre de telles politiques à l'intérieur du système fédéral peut aider le Canada à orienter ses propres efforts.

Une participation des communautés ou une approche ciblée? Les difficultés découlant de modèles nationaux distincts

Une question fondamentale émerge des expériences et débats de ces différents pays : comment peut-on élaborer des initiatives ciblées? Les programmes doivent-ils viser les individus ou plutôt les communautés dans lesquelles ils vivent? En s'appuyant sur le cadre d'acculturation et sur les résultats d'analyses des forces (les facteurs contextuels globaux) et faiblesses (le milieu social) du Canada, les premier et deuxième articles ont privilégié une action visant les communautés. Cela dit, tous les pays n'ont pas fait ce choix. Si le Royaume-Uni et l'Australie s'efforcent de mobiliser les partenaires communautaires afin d'améliorer les relations entre les communautés, la France semble quant à elle privilégier les individus, bien que des services puissent être livrés par l'entremise d'organismes communautaires. Dans l'étude de Zhou et coll. sur la situation aux États-Unis, les formes de soutien les plus efficaces visent également les individus.

Les politiques doivent-elles cibler les individus ou les communautés?
Cette question en soulève une autre : quelle option correspond le mieux à l'approche de gestion de la diversité du pays en question?

Sur le terrain, il n'y a pas de raison de ne pas utiliser ces deux approches de manière conjointe. Dans le contexte du multiculturalisme et de la cohésion sociale, d'autres dimensions entrent en ligne de compte. Notamment, il faut déterminer le rôle des différentes formes de soutien dans l'approche plus large de gestion de la diversité à l'intérieur d'un pays en particulier. Par exemple, contrairement au Royaume-Uni, les autorités françaises n'ont pas adopté de politique visant la participation des communautés. Ils ont cependant mis de l'avant des initiatives visant les infrastructures communautaires et les impacts de leurs actions sur les communautés font partie intégrante de leur diagnostic et de leur stratégie en matière de politiques publiques. Cela dit, une importance beaucoup plus grande est accordée à différentes formes de soutien visant les individus. Ce choix résulte peut-être de l'importance accordée par la France à l'uniformité sociale et au processus institutionnel. Par ailleurs, la structure nécessaire à l'implication des communautés n'existe peut-être tout simplement pas encore. De plus, peut-être l'idée même de mobiliser de manière positive les

différents groupes ethniques de la société française en vue d'une plus grande inclusion sociale est-elle étrangère aux normes sociopolitiques qui entourent le concept de solidarité sociale.

Bref, la mobilisation des acteurs communautaires est peut-être incompatible avec le modèle social français. Ce cas illustre l'importance pour les décideurs publics au Canada de bien déterminer laquelle de ces deux approches (viser les individus ou les communautés) convient le mieux dans le contexte canadien et correspond le mieux aux approches suivies pour gérer la diversité.

Poser les bonnes questions : la signification du concept de citoyenneté

Enfin, cette analyse des expériences et développements récents au plan international fait ressortir un dernier aspect qui devrait être pris en considération dans l'élaboration de réponses aux enjeux auxquels fait face la deuxième génération au Canada. La présence de nombreux débats vigoureux au Canada et dans d'autres pays laisse croire à la pertinence de s'attarder aux préoccupations exprimées à l'égard de la citoyenneté, du multiculturalisme, de la diversité et des enjeux touchant la deuxième génération dans un contexte plus large.

Les inquiétudes exprimées à l'endroit du multiculturalisme traduisent peut-être davantage la faiblesse des identités nationales traditionnelles que la force des politiques et des identités qui en découlent.

Les inquiétudes liées à la perception d'une « perte » d'identité nationale sous-tendent bon nombre de débats sur le multiculturalisme, notamment au Canada, en Australie et au Royaume-Uni. Si les débats qui ont cours en France sont différents, on peut affirmer que la sauvegarde de l'identité française est au cœur de beaucoup de politiques du pays sur la citoyenneté. Cette approche conceptuelle se traduit également dans l'idée que, si les politiques sur le multiculturalisme donnent les résultats escomptés, les enfants d'immigrants devraient vivre

une acculturation complète et devenir des membres de la société à part entière. On croit souvent que le fait d'être « Canadien » devrait fondamentalement être au cœur de l'identité des membres de la deuxième génération. Cette prémisse explique pourquoi les résultats démontrant en apparence un faible attachement des immigrants à l'État et à la société canadiens, jumelés aux troubles sociaux et aux autres incidents survenus ici et à l'étranger, suscitent des débats enflammés. Les différents types d'acculturation et les attitudes adoptées par la deuxième génération pourraient bien confirmer les inquiétudes de ceux qui craignent une perte de l'identité nationale.

Mais cette conclusion ne résiste pas à l'analyse. À l'aide de données provenant de plusieurs pays, des chercheurs ont démontré que les individus qui maintiennent des liens forts avec leurs traditions culturelles adoptent des formes d'acculturation psychologique et socioculturelle plus positives. En conséquence, il faut examiner une autre hypothèse, à savoir que les inquiétudes exprimées à l'égard de l'identité, qui occupent une place importante dans les débats sur le multiculturalisme, sont le résultat de pressions et de récriminations provenant d'autres directions. En particulier, les inquiétudes exprimées face à l'intégration de la deuxième génération doivent prendre en considération le fait que, dans le monde occidental, beaucoup de personnes de génération et d'origines diverses débattent de la signification du concept de « citoyen » et s'interrogent sur ce que veut dire être citoyen au XXI^e siècle.

Dans cette perspective, il faut prendre conscience que les inquiétudes exprimées à l'endroit du multiculturalisme traduisent peut-être davantage la faiblesse des identités nationales traditionnelles que la force des politiques et des identités qui en découlent. Ce cadre d'analyse présente la deuxième génération sous un jour particulièrement vulnérable. Déchirés entre deux mondes, les membres de la deuxième génération seraient les premiers à démontrer des signes de cette tension. Si tel est le cas, les pays analysés dans cet article devraient envisager la mise sur pied d'initiatives qui explorent et définissent une identité nationale comme piste de réponse aussi bien aux enjeux de la deuxième génération qu'aux débats sur le multiculturalisme. Hypothétiquement, cette conclusion s'appliquerait également au Canada.

Conclusion

Si l'expérience internationale peut contribuer à mieux comprendre la « nouvelle » deuxième génération au Canada, la prudence est de mise. Comme le révèle cette analyse, les différentes approches de gestion de la diversité et de la cohésion sociale doivent non seulement refléter les enjeux spécifiques à chaque pays, mais aussi prendre en compte le contexte social et les normes qui définissent l'approche du pays en matière de gestion de la diversité. Dans cette perspective, le Canada semble plus proche du Royaume-Uni et de l'Australie que des États-Unis ou de la France. Ces considérations peuvent déterminer l'accent relatif mis par les politiques sur les individus par rapport à la communauté ainsi que les formes de soutien visant à améliorer les perspectives des membres de la deuxième génération.

Gardant ces réserves à l'esprit, si les études démontrent la nécessité d'agir, plusieurs approches adoptées par différents pays pourraient alimenter la réflexion. Par exemple, l'approche australienne basée notamment sur l'éducation et les produits de communication antiracistes est intéressante, surtout parce que, comme le Canada, l'Australie est un État fédéral où l'éducation relève d'un gouvernement infranational. Par ailleurs, de nombreux pays présentant des caractéristiques très semblables au Canada mettent beaucoup d'efforts sur la participation des communautés et l'amélioration des relations entre les communautés. Cela dit, les programmes de stage français et l'efficacité des compétences et des réseaux acquise par l'entremise de programmes d'éducation supérieure aux États-Unis constituent autant de pistes à explorer en matière de recherche sur les politiques.

Finalement, il faut s'attarder à la façon dont sont abordés les enjeux auxquels font face les jeunes de la deuxième génération. Dans de nombreux pays, on s'inquiète beaucoup de la santé de l'identité nationale. Si l'identité « canadienne » n'est pas clairement expliquée et définie, doit-on se surprendre que les membres de la deuxième génération choisissent parfois d'autres identités? Par ailleurs, il est possible que les inquiétudes concernant la santé des identités nationales alimentent des débats stériles à propos du multiculturalisme. En conséquence, un dialogue ou toute autre initiative permettant de mieux définir l'identité canadienne au XXI^e siècle serait sans doute une réponse appropriée.

Notes

¹ Sheila Van Wyck et Ian Donaldson (à paraître). « Les enjeux de la diversité : Le Canada dans une perspective internationale », Ottawa, Projet de recherche sur les politiques.

² Will Kymlicka (2005). « The Uncertain Futures of Multiculturalism », *Canadian Diversity / Diversité Canadienne*, vol. 4 n° 1, p. 82–85. Voir aussi Van Wyck et Donaldson.

³ Paul Vedder, Fons J.R. van de Vijver et Karmela Liebkind (2006). « Predicting Immigrant Youths' Adaptation Across Countries and Ethnocultural Groups ». Dans John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder, *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation Across National Contexts*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, p. 156-157.

⁴ Jean Kunz et Stuart Sykes (2007). « De la mosaïque à l'harmonie : le Canada multiculturel au XXI^e siècle », Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, décembre 2007.

⁵ Jean S. Phinney, John W. Berry, Paul Vedder et Karmela Liebkind (2006). « The Acculturation Experience: Attitudes, Identities and Behaviours of Immigrant Youth ». Dans Phinney, Berry, Vedder et Liebkind, p. 80–82. Voir aussi Alejandro Portes et Ruben G. Rumbaut (2001). *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*, Berkeley, University of California Press, p. 48–54.

⁶ Phinney, Berry, Vedder et Liebkind, p. 80-81. Voir aussi Portes et Rumbaut, p. 64–69; George J. Borjas (1999). *Heaven's Door: Immigration Policy and the American Economy*, Princeton, Princeton University Press, p. 146–160.

⁷ Les exemples incluent Peter S. Li (2003). *Destination Canada: Immigration Debates and Issues*, Toronto, Oxford University Press. Voir aussi Harald Bauder (2001). « Employment, Ethnicity and Metropolitan context: The Case of Young Canadian Immigrants », *Journal of International Migration and Integration*, été, vol. 2, n° 3.

⁸ Portes et Rumbaut, p. 44-69. Voir aussi Phinney, Berry, Vedder et Liebkind, p. 71–116; David L. Sam, Paul Vedder, Colleen Ward et Gabriel Horenczyk (2006). « Psychological and Sociocultural Adaptation of Immigrant Youth ». Dans John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder, *Immigrant Youth in Cultural Transition*, p. 132-142.

⁹ Jeffery Reitz et Rupa Banerjee (2005). « Diversity, Inequality and the Cohesion of Canadian Society: Research Findings and Policy Implications », communication dans le cadre de la conférence de l'IRPP intitulée « Diversity and Canada's Future: Recognition, Accommodation and Shared Citizenship », Montebello, Québec, du 13 au 15 octobre 2005, p. 11.

Voir aussi Jedwab, Jack (2007). « The Young and the Rootless: Age, Generation and Canadian Identity », Association d'études canadiennes, p. 2, consulté sur Internet le 26 septembre 2007 : <http://www.acs-aec.ca/_media/polls/11882297694378.pdf>

¹⁰ Van Wyck et Donaldson. Voir aussi Christian Joppke (2006). « European Immigrant Integration in Change », *Canadian Diversity*, vol. 5, n° 1, hiver, p. 145; Michael Valpy (2005). « Could it Happen Here? As Riots Rage Across France, Troubling Parallels Emerge Among Children of Canada's Visible Minority Immigrants », *The Globe and Mail*, le 12 novembre, p. A1.

¹¹ Institut de recherche en politiques publiques (2006). « Une étude de l'IRPP se penche sur l'intégration des immigrants : Leçons tirées des tendances récentes en Europe occidentale », communiqué de presse, 29 juin. <<http://www.irpp.org/fr/newsroom/index.htm>> (consulté en ligne le 30 mars 2008). Voir aussi Christian Joppke (à paraître). « Immigrants and Civic Integration in Western Europe ». Dans *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, IRPP.

<<http://www.irpp.org/fr/newsroom/index.htm>> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

¹² Strategic Council (2005). « Immigration, Terrorism and National Security », *The Globe and Mail* et CTV, 7 août, p. 5. Voir aussi Environics (2006 – 04). *Focus Canada*, p. 71.

¹³ Van Wyck et Donaldson.

¹⁴ Van Wyck et Donaldson.

¹⁵ Haroon Siddique (2006). « Subdued Dutch Return to Moderate Middle », *The Toronto Star*, le 2 juillet, p. A17.

¹⁶ Jeremy Bransten. « EU: Netherlands Leading Trend to More Stringent Immigration Rules ».

¹⁷ Stefan Nicola. « International Intelligence : Analysis – Europe Struggles with Migration ». <www.upi.com/InternationalIntelligence/view.php?StoryID=20060323-054149-79562> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

¹⁸ BBC News, R.-U. (2006). Revue de presse du 23 août.

¹⁹ BBC News, R.-U. (2006). « Must Tackle Ethnic Tensions », 24 août. <http://news.bbc.co.uk/1/hi/uk_politics/5280230.stm> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

²⁰ BBC News, R.-U. (2006). Revue de presse du 23 août.

²¹ ETHNOS Research and Consultancy (2006). *The Decline of Britishness: A Research Study*, Londres, Commission pour l'égalité raciale, p. 4-11.

²² Amartya Sen (2006). « Multiculturalism: Two Confusions, and Counting; Bad Reasoning can Tie People up in Terrible Knots of their Own Making », *The Globe and Mail*, le 23 août 2006.

²³ Lucinda Platt (2005). « Migration and Social Mobility: The Life Chances of Britain's Minority Ethnic Communities ». Dans Joseph Rowntree Foundation, *Findings: Informing Change*, novembre.

²⁴ Abdurrahman Aydemir, Wen-Hao Chen et Miles Corak (2005). « Mobilité intergénérationnelle des gains chez les enfants des immigrants au Canada », Statistique Canada, n° 11F0019MIE au catalogue – n° 267, p. 32.

²⁵ BBC News (2001). « Bradford Trouble Was Predictable », 9 juillet. <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/england/1430809.stm>> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

²⁶ Oldham Independent Review (2001). *Panel Report*, 11 décembre.

²⁷ Oldham Independent Review, p. 10.

²⁸ Ministère de l'Intérieur du R.-U. « Improving Opportunity, Strengthening Society: The Government's Strategy to Increase Race Equality and Community Cohesion ». <www.homeoffice.gov.uk/documents/improving-opportunity-strat?view=Binary> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

²⁹ BBC News, R.-U. « Must Tackle Ethnic Tensions ». Voir aussi Commission on Integration and Cohesion. <www.communities.gov.uk/index.asp?id=1501521> (consulté en ligne le 30 mars 2008); Gouvernement du R.-U. « Faith Schools: Working for Cohesion », TeacherNet. <www.teachernet.gov.uk/wholeschool/faithschools/> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

³⁰ Commission on Integration and Cohesion. Site web <www.integrationandcohesion.org.uk/> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

³¹ Commission on Integration and Cohesion. *Themes, Messages and Challenges: A Final Analysis of Key Themes from the Public Consultation*.
<www.integrationandcohesion.org.uk/upload/assets/www.integrationandcohesion.org.uk/themes_messages_and_challenges_final_analysis.pdf> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

³² BBC News, R.-U. « Must Tackle Ethnic Tensions ».

³³ Thomas Wagner (2006). « Blair, Rushdie Back Straw in Veil Debate », *The Globe and Mail*, 10 octobre. Voir aussi Beth Gardiner (2006). « Blair says Veils “Sign of Separation” », *The Globe and Mail*, 10 octobre.

³⁴ Gordon Brown (2007). « We Need a United Kingdom », *Telegraph.co.uk*, 13 janvier.
<www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2007/01/13/ngordon113.xml> (consulté en ligne le 30 mars 2008). Voir aussi Philip Johnston (2007). « Brown’s Manifesto for Britishness ».
<www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2007/01/13/ngordon13.xml> (consulté en ligne le 30 mars 2008); Audrey Young (2007). « Gordon Brown Interested in NZ Intercultural Work », *The New Zealand Herald*, 7 juillet. <www.nzherald.co.nz/topic/story.chm?_id=58&objectid=10450183> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

³⁵ Allocution de Gordon Brown intitulée « Managed Migration and Earned Citizenship », Institute for Public Policy Research, le 20 février 2008.
<<http://www.ippr.org.uk/events/archive.asp?id=3015&fID=239>>

³⁶ BBC News, R.-U. « Must Tackle Ethnic Tensions ». Voir aussi *The Economist .com*. (2005). « An Underclass Rebellion », *Global Agenda* – 14 novembre 2005.
<http://www.economist.com/agenda/displaystory.cfm?story_id=E1_VTPRJJD> (consulté en ligne le 4 février 2008).

³⁷ Article tiré du numéro de l’hiver 2006 de *Canadian Diversity*. Voir aussi BBC News (2004). « French Scarf Ban Comes into Force », 2 septembre 2004. <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/europe/3619988.stm>> (consulté en ligne le 3 février 2008); BBC News (2004). « Q & A: Muslim Headscarves », 31 août 2004.
<<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/europe/3328277.stm>> (consulté en ligne le 4 février 2008); *The Economist .com*. (2005). « An Underclass Rebellion. »

³⁸ Voir aussi *The Economist.com* (2006). « Minority Report: The Trouble with Integration », *Survey: France*, 26 octobre 2006. <http://www.economist.com/surveys/displaystory.cfm?story_id=E1_RDQRPVN> (consulté en ligne le 4 février 2008).

³⁹ CBC.ca (2005). « In depth: France riots – Understanding the Violence », 14 novembre 2005.
<http://www.cbc.ca/news/background/paris_riots/> (consulté en ligne le 4 février 2008). Voir aussi Su-Ping Walther (2006). « The 2005 French Rebellion: Building Inclusive French Citizenship and Identity », *Human Rights Tribune*, vol. 12. <<http://hri.ca/tribune/12-1-6.html>> (consulté en ligne le 30 mars 2008); Gouvernement français, *vie-publique.fr*. « Qui est citoyen en France? »
<www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/citoyen-france/comment-devient-on-citoyen-francais.html> (consulté en ligne le 30 mars 2008); *The Economist .com*. « An Underclass Rebellion » ; *The Economist.com*. « Minority Report ».

⁴⁰ CBC.ca. Voir aussi *The Economist.com*. « Minority Report » ; *The Economist.com*. « An Underclass Rebellion ».

⁴¹ *The Economist.com*. « An Underclass Rebellion ». Voir aussi Walther.

⁴² *The Economist.com*. « An Underclass Rebellion ».

⁴³ The Economist.com. « Minority Report ». Voir aussi The Economist.com (2007). « Le Paris Flambe », 29 novembre 2007. <<http://www.economist.com/world/?europe/displaystory.cfm?story?id=10225005>> (consulté en ligne le 4 février 2008); The Economist.com (2007). « 2 Years On », 8 novembre 2007. <<http://www.economist.com/displayStory.cfm?story?id=10105050>> (consulté en ligne le 4 février 2008).

⁴⁴ CBC.ca.

⁴⁵ CBC.ca.

⁴⁶ Sandro Contenta (2005). « Why Carvelle Escaped Riots », *The Toronto Star*, 12 novembre, p. A4.

⁴⁷ The Economist.com. « 2 Years On ». Voir aussi The Economist.com (2006). « Rebranding la Banlieue », 29 juin 2006. <http://www.economist.com/world/europe/displaystory.cfm?story_id=E1_STTGVSQ> (consulté en ligne le 4 février 2008).

⁴⁸ EurActiv.com. « France Tries to Attract Higher Qualified Immigration. ». <www.euractiv.com/en/innovation/france-tries-attract-higher-qualified-immigration/article-154938> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

⁴⁹ EurActiv.com.

⁵⁰ European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions. « New Law on Equal Opportunities to Tackle Urban Violence ». <www.eiro.eurofound.eu.int/2006/05/articles/fr0605049i.html> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

⁵¹ European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions.

⁵² Ien Ang, Jeff Brand, Greg Noble et Jason Sternberg (2006). « Connecting Diversity: Paradoxes of Multicultural Australia », *Special Broadcasting Service*, p. 7-9.

⁵³ Van Wyck et Donaldson.

⁵⁴ Siew-Ean Khoo, Peter McDonald, Dimi Giorgas et Bob Birrell (2002). *Second Generation Australians: Report for the Department of Immigration and Multicultural and Indigenous Affairs*, ministère de l'Immigration et des Affaires multiculturelles et indigènes, p. iv-viii, 46-102, 142-145.

⁵⁵ MPI.

⁵⁶ MPI. « On the Beach: Racial Confrontation in Australia », *Migration Information Source: In the News*. <www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?id=377> (consulté en ligne le 30 mars 2008). Voir aussi Mike Corder (2005). « Australian Race Riots Continue », *The Globe and Mail*, 12 décembre; Associated Press (2006). « Australia Weighs New Laws to Crack Down on Rioters », *The Globe and Mail*, 13 décembre; Jonathan Bennett (2005). « Surfer Madness », *The Globe and Mail*, 17 décembre.

⁵⁷ Van Wyck et Donaldson.

⁵⁸ Van Wyck et Donaldson.

⁵⁹ MPI.

⁶⁰ MPI.

⁶¹ MPI.

⁶² MPI.

⁶³ Alejandro Portes et Min Zhou (1993). « The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants », *The Annals of the American Academy*, n° 530, novembre, p. 81-82.

⁶⁴ Portes et Zhou, p. 83. Voir aussi Portes et Rumbaut, p. 59-61.

⁶⁵ Min Zhou, Jennifer Lee et coll. (à paraître). « Success Attained, Deterred, and Denied: Divergent Pathways to Social Mobility in Los Angeles' New Second Generation ». Paraîtra dans un numéro spécial de *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 2008.

⁶⁶ Portes et Rumbaut, p. 49-54.

⁶⁷ Portes et Rumbaut, p. 40-41.

⁶⁸ Stuart Sykes (2007). « La vie sur le récif de l'océan canadien : la « nouvelle » deuxième génération du Canada », Ottawa, Projet de recherche sur les politiques.

⁶⁹ Portes et Rumbaut, p. 38-39, 215-220.

⁷⁰ Portes et Rumbaut, p. 40-41.

⁷¹ Rubén G. Rumbaut et Alejandro Portes (2006). « The Second Generation in Early Adulthood: New Findings from the Children of Immigrants Longitudinal Study », MPI Feature Story, 1^{er} octobre. <www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?id=445> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

⁷² Rumbaut et Portes. Voir aussi Rubén G. Rumbaut, Roberto G. Gonzales, Golnaz Komaie et Charlie V. Morgan (2006). « Debunking the Myth of Immigrant Criminality: Imprisonment Among First- and Second-Generation Young Men », MPI Feature Story, juin. <www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?dtime=1&id=403> (consulté en ligne le 30 mars 2008).

⁷³ Rumbaut et Portes.

⁷⁴ Min Zhou, Jennifer Lee et coll., p. 22.

⁷⁵ Michael, Valpy. « Could it Happen Here? As Riots Rage across France, Troubling Parallels Emerge among Children of Canada's Visible Minority Immigrants, » *The Globe and Mail*, 12 novembre 2005, p. A1.